

VISITE CANONIQUE

Année :

Communauté de paroisses de :
.....
.....

Nom du curé de la communauté de paroisses :

Nom du trésorier de la Mense curiale :

I. ADMINISTRATION TEMPORELLE

1. La Mense curiale :

1.1. La Mense curiale unique a-t-elle été constituée par la communauté de paroisses ?

1.2. Un trésorier a-t-il été désigné pour cette Mense ?

1.3. Ce trésorier est-il distinct des trésoriers des diverses fabriques ?

1.4. Dispose-t-il de la signature sur le compte ?

1.5. Les comptes de la Mense curiale sont-ils présentés régulièrement
à la communauté de paroisses ?
aux différents Conseils de fabrique ?

2. Les différents Conseils de fabrique :

2.1. Les bureaux des Conseils de fabrique se retrouvent-ils pour une réflexion commune ?
.....

2.2. Y a-t-il des dépenses prises en charge de façon commune par les différents Conseils de
fabrique ?

Lesquelles ?

II. LES BÂTIMENTS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

1. Les presbytères :

1.1. A l'échelle de la communauté de paroisses combien de presbytères sont-ils occupés :

par des prêtres actifs sur la communauté de paroisses (curés, coopérateurs) ?

par des prêtres retraités ?

par des prêtres ayant une mission non paroissiale (aumôniers, chefs de service ...) ?
.....

1.2. Certains presbytères sont-ils occupés

par un diacre ?

par un coopérateur de la pastorale ?

par une famille engagée dans la pastorale ?

autres (ancienne aide au prêtre etc...) ?

1.3. En totalisant l'ensemble des presbytères, de combien de bureaux d'accueil et de proximité dispose la communauté de paroisses ?

1.4. Une convention a-t-elle été conclue entre les communes ou entre les Conseils de fabrique ? .

2. Locaux paroissiaux :

En totalisant les presbytères et les bâtiments directement liés aux paroisses, quels sont les locaux dont dispose la communauté de paroisses pour la pastorale :

Nombre de locaux pour les petites équipes, entre 3 et 15 personnes (catéchèse, mouvements d'enfants, Conseils de fabrique)

Nombre de locaux pour des équipes moyennes, entre 16 et 30 personnes (conseil pastoral, chorale...)
.....

Nombre de salles pour grandes réunions, entre 31 et 100 personnes :

Nombre de salles pour très grandes réunions, plus de 100 personnes :

Nombre de locaux pour les archives

3. Propriétés immobilières :

La récente enquête initiée par le CDAT a abouti à la conclusion qu'une situation de flou existait au sujet de certaines propriétés.

Les visiteurs canoniques disposent d'un exemplaire de cette enquête.

Merci d'indiquer en utilisant la feuille suivante les propriétés immobilières liées à la paroisse, mais **n'appartenant pas à la fabrique elle-même.**

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

1. Appartenant à la Mense Curiale :

2. Appartenant à une association **contrôlée** par la paroisse :

3. Appartenant à une association **dont le contrôle échappe partiellement** à la paroisse :

4. Registres paroissiaux :

Parmi les registres et autres documents paroissiaux, merci d'indiquer ceux qui sont conservés dans chaque paroisse et ceux qui sont regroupés à l'échelle de la communauté de paroisses.

Registres	en paroisse	en communauté de paroisses
Baptêmes		
Confirmations		
Mariages		
Dossiers de Mariage		
Funérailles		
1 ^{ère} Communion		
Profession de foi		

PROCÈS - VERBAL DE LA VISITE CANONIQUE

Faite par :
assisté de :

Après examen des questionnaires et inventaires nous faisons remarquer que :

.....
.....
.....
.....
.....

L'assesseur :

Le visiteur principal :

Visa de l'Archevêché :